

Procès verbal N°3 Année 2025/2026

Le 3^{ème} conseil d'école s'est réuni le mardi 16 juin 2026 à 18h00, dans la salle du conseil municipal de Courmemin.

Membres présents :

- M. Chantier, Maire de Courmemin
- M. Deguine, Maire de Vernou-en-Sologne
- Mme Bertheau, adjointe mairie de Courmemin
- M. Guichard adjoint mairie de Vernou-en-Sologne
- Mme Mathieu, Mme Bernard, Mme Martinez et M. Boubet représentants des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Clément, Mme Sausset représentantes des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Martineau, enseignante et directrice faisant fonction à l'école de Vernou-en-Sologne
- Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
- Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
- M. Blateyron, enseignant complément de service de Mme Vest à l'école de Courmemin

Absents excusés :

- Mme Gauteur, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin
- Les membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (Pôle ressources)
- Mme Rolo, représentante des parents d'élèves de Courmemin

Absents non excusés :

- M. Counil, enseignant remplaçant à l'école de Vernou-en-Sologne

Présidente de séance : Mme Vest

Secrétaire de séance : Mme Cellier

La séance commence par un tour de table à la suite des élections municipales.

Concernant l'école de Vernou-en-Sologne, la directrice et enseignante des CM1/2, Mme Cormery, est arrêtée depuis le 16 mars 2026 pour un arrêt maladie. Nous pensons fort à elle pendant cette période complexe.

M. Counil a remplacé Mme Cormery du jeudi 19 mars au vendredi 10 avril 2026.

Puis, Mme Merlo a remplacé Mme Cormery du lundi 27 avril jusqu'au jeudi 4 juin 2026. En raison des problèmes de santé de Mme Merlo, M. Counil est de nouveau présent sur notre école et remplace Mme Cormery jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Martineau est donc directrice par intérim du fait qu'elle est l'enseignante titulaire de l'école de Vernou-en-Sologne.

Mme Vest demande s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d'école du 13 février 2026. En l'absence, celui-ci est approuvé.

POINT 1 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2026-2027/EFFECTIFS

→ En cette fin d'année scolaire 2025/2026, les effectifs sont les suivants pour Courmemin :

- Classe des PS/MS : 10 PS et 4 MS soit un total de 14 élèves
- Classe des GS/CP : 6 GS et 7 CP soit un total de 13 élèves
-2 élèves : 1 en MS et 1 en CP (déménagement) par rapport au dernier conseil.
Effectif total : 27 élèves

Et pour Vernou-en-Sologne, les effectifs actuels sont :

- Classe des Ce1/Ce2 : 14 CE1 et 6 CE2 soit un total de 20 élèves
- Classe des CM1/CM2 : 10 CM1 et 8 CM2 soit un total de 18 élèves
Effectif total : 38 élèves

Total RPI : 65 élèves 2025/2026

→ Pour la rentrée 2026/2027, il n'y aura pas de changement dans l'organisation des classes ni des enseignants :

- Classe de PS/MS - Mme Cellier :

→ à ce jour, 10 inscriptions sont effectives en PS. Par rapport aux effectifs annoncés (13PS), deux familles partent dans le privé et il y a un changement de commune.

→ 10 MS

soit un total de 20 élèves

- Classe de GS/CP- Mme Vest : 4 GS + 8 CP (1 redoublement + 1 nouvelle élève) soit 12 élèves.

Effectif total : 32 élèves

Mme Vest renouvelle sa décharge syndicale hebdomadaire.

- Pour Vernou-en-Sologne :

- Classe de CE1/2 : 5 CE1 / 14 CE2 = 19 élèves
- Classe de CM1/2 : 6 CM1 / 10 CM2 = 16 élèves

Soit 35 élèves

Soit un total de 67 élèves sur le RPI.

Des portes-ouvertes ont été organisées à Courmemin le samedi 30 mai de 10h à 12h00. Mme Vest a procédé aux inscriptions scolaires et Mme Cellier a accueilli les futures PS avec leur famille dans la classe. Un livret de présentation de l'école et du cycle 1 a été remis aux familles ainsi qu'un petit pense-bête de rentrée.

Pour la rentrée 2026, il a été proposé aux familles une rentrée échelonnée : un groupe de 5 PS sera accueilli le mardi 1^{er} septembre et le deuxième groupe de 5 PS sera accueilli le jeudi 3 septembre. La répartition a été faite en tenant compte des activités professionnelles des familles et des fratries. Les parents ont accepté cette organisation.

Les futurs CE1 ont été accueillis avec leurs parents à l'école de Vernou-en-Sologne le mardi 9 juin 2026 afin de leur faire visiter leur nouvelle école, de procéder à leur inscription et de rencontrer leur nouvelle maîtresse.

Mme Vest fait un point sur la vaccination :

Conformément au Code de la santé publique, les parents ou tuteurs doivent justifier du respect des vaccinations obligatoires lors de l'admission de leur enfant à l'école. Le directeur d'école est chargé de vérifier cette situation en demandant : la photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ou, à défaut, un certificat médical de contre-indication. En l'absence de ces justificatifs, l'admission reste possible à titre provisoire. Les familles disposent alors d'un délai de trois mois pour régulariser la situation.

Si l'élève n'est pas à jour de ses obligations vaccinales, le Directeur prendra contact avec les services de santé scolaire (ou la PMI pour les élèves de PS et MS), ainsi qu'avec l'IEN et la mairie.

Bilan RASED : il est intervenu sur les 2 écoles au cours de cette année scolaire à la suite des demandes formulées par les équipes pédagogiques.

POINT 2 : ORGANISATION DES ÉLECTIONS 2026 DES RPE

Les 2 écoles du RPI souhaitent modifier les modalités de vote pour les prochaines élections des RPE en ajoutant le vote électronique.

Les textes applicables à l'élection des représentants des parents d'élèves sont les suivants :

- Le **code de l'éducation**
- Le **décret n° 2023-805 du 21 août 2023**
- L'**annexe technique** publiée par le ministère de l'Éducation Nationale applicable au vote électronique, qui précise les exigences attendues du dispositif ;
- Le **guide d'organisation des élections des représentants des parents d'élèves** publié par le ministère de l'Éducation Nationale.

Ces textes définissent notamment le cadre d'organisation du scrutin, les principes fondamentaux applicables au vote électronique, les modalités de contrôle, ainsi que le rôle des différents acteurs.

Les avantages du vote électronique :

- On vote en ligne, sans gâchis de fournitures.
- Les listes de parents sont importées depuis Onde.
- On vote depuis un ordinateur, une tablette, ou un smartphone
- Dépouillement automatiquement en 1 clic.

Pour l'école de Vernou, le vote électronique passera par Prim'OT. Pour Courmemin, Mme Vest souhaite aussi bénéficier de l'ENT Prim'OT et a demandé à la mairie son accord pour le financement. Une fois la décision prise, les écoles doivent en informer la hiérarchie pour l'inscription au RGPD.

Cette proposition de vote électronique est soumise au vote du conseil d'école. Pour rappel, ne peuvent voter que les membres titulaires.

Résultats du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : à l'unanimité

POINT 3 : BILAN DU PROJET INSTITUTIONNEL

Ce projet est valable pour 4 années et prend donc fin le 30/06/2028. Il fait suite à l'évaluation de notre RPI qui a eu lieu en 2022/2023 et pour laquelle une restitution avait été faite lors du 3^{ème} Conseil d'école de cette année-là.

Il se compose de 3 étapes ou parties :

- 1^{ère} étape : il s'agit d'un diagnostic des points forts et des points d'amélioration dans 4 domaines :
 - les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
 - Le bien-être de l'élève, le climat scolaire, la sécurité
 - Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
 - L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

- 2^{ème} et 3^{ème} parties : à partir de ces diagnostics, 3 axes prioritaires sont retenus et des programmes d'actions et stratégies pédagogiques sont mis en place :
 - **Axe prioritaire n° 1** : priorité aux mathématiques
 Indicateur retenu : résultats aux évaluations nationales.
 L'objectif visé est de donner du sens aux mathématiques en s'appuyant sur des apprentissages en situation.
 Les actions qui ont déjà été menées et qui ont été reconduites sont : rallyes mathématiques, escape games, apprentissages en situation. Actions nouvelles : fluence de calcul.
 - **Axe n° 2** : installer un climat scolaire propice à l'apprentissage.
 Indicateur retenu : évaluation d'école.
 L'objectif visé est l'aménagement des espaces des cours de récréation et d'impliquer les familles dans l'école.
Bilan des actions : A Courmemin, l'enrichissement des jeux calmes de la cour a impacté positivement le comportement des enfants : des récréations plus sereines, moins d'accidents et de conflits grâce aux zones délimitées. Les actions reconduites sont la rotation des jeux par période, le balisage des espaces jeux et l'école ouverte aux familles.
 A Vernou, des espaces aménagés étaient déjà dans la cour (jeux de société dans le hall, jeux sous le préau, terrain de foot). Une zone de délimitation a été ajoutée pour que les enfants jouent au ballon contre le mur : ajout de plots et création d'un classeur pour proposer aux élèves des idées de jeux avec le matériel EPS.
 - **Axe n° 3** : assurer l'acquisition de la lecture
 Indicateur retenu : résultats aux évaluations nationales.
 Les objectifs visés sont : donner le goût de la lecture, enrichir le vocabulaire et optimiser la fluence.
Bilan : meilleure entrée dans la lecture au CP grâce à l'acquisition des sons prioritaires au cycle 1. Dès la PS, les enfants commencent à nommer le son des lettres
Actions reconduites : renouvellement de la bibliothèque de classe, fluence de lecture, ateliers des plans de travail axés sur l'entraînement en lecture et sur la compréhension de ce qui est lu. (CP)
Actions modifiées : travail axé sur une plus grande variété de nomenclatures chez les plus jeunes.
Actions nouvelles : mise en place de la pédagogie de l'écoute de Pierre Peroz.
 A Vernou :
 Chez les CM : rallye lecture en classe qui se poursuit à la maison.
 Chez les CE : jeux de lecture en classe avec du matériel, lectures en réseau et en rapport avec le thème de l'année.
Actions reconduites : fluence de lecture,
Actions nouvelles : carnet de lecteur et de vocabulaire, écoute d'histoires.

POINT 4 : ACTIONS PEDAGOGIQUES

Pour Courmemin :

Dans le cadre du projet pédagogique annuel qui sur la période 4 portait sur Les Contes au Château :
 L'école s'est rendue au Château du Rivau à Lémeré (37) le mardi 7 avril 2026. Les 2 classes ont pu découvrir des jardins enchantés, l'histoire de personnages imaginaires et magiques de contes de fées et la vie quotidienne médiévale ; chaque visite s'est conclue par une initiation à l'escrime costumée !
 La coopérative scolaire a pris en charge le coût des animations et les entrées avec costume soit : 393 euros.

Le transport a été effectué par TLC : le devis initial validé était de 966.90 euros mais l'augmentation du carburant a majoré la facture de 4%. Le coût du transport est donc de : 1005.58 euros

Le coût du transport est avancé par la coopérative scolaire qui reçoit ensuite une subvention transport des mairies.

Pour cette dernière période, notre projet nous a emmenés vers les Contes au jardin.

M. Denis Boulay, apiculteur est venu le mardi 26 mai au matin présenter aux 2 classes son métier, le fonctionnement d'une ruche et le rôle des abeilles dans la colonie. La présentation s'est ponctuée par une dégustation de miel. L'intervention a été gratuite et nous remercions chaleureusement M. Boulay dont la présentation a été adaptée au public et fortement appréciée par celui-ci !

Les 2 classes ont également planté des herbes aromatiques dans les petits jardinets de la cour de récréation. La coopérative scolaire a financé l'achat de 29 plants pour un montant de 87 euros.

Des expériences autour de la germination et autour des fleurs ont été réalisées dans les 2 classes.

Bilan de la classe ouverte en MS :

La classe ouverte s'est achevée en mai.

Cette année, elle a été reconduite pour les familles des moyennes sections.

3 familles sur 5 ont pu assister à des temps de classe l'après-midi et en présence des grandes sections.

Le retour est positif car il permet d'enrichir le lien avec la famille autour de l'enfant, d'expliquer et de mieux comprendre la façon dont les apprentissages sont menés en classe ; le contexte permet aussi un échange plus ouvert entre l'école et la famille.

Ecole de la forêt

L'école de la forêt a lieu tous les 15 jours, à l'étang communal de Courmemin ou en promenade.

Sur les périodes 4 et 5, le thème de l'observation du vivant est de nouveau abordé :

- 18/05 : la classe s'est rendue à pied à la ferme de Banguin, les enfants ont porté un agneau, observer les moutons, les oies et leurs oisons, les poules et leurs poussins, caresser les chèvres. Nous avons travaillé le vocabulaire, le cycle de vie des animaux, le cycle des saisons avec l'observation des naissances et de la faune visible en promenade de printemps.
- 2/06 : parcours moteur sur le thème des abeilles afin d'exploiter la visite de l'apiculteur. Les enfants ont reproduit le trajet des abeilles en emportant du nectar de la fleur vers la ruche ; l'activité s'est conclue par une dégustation de miel de notre apiculteur. L'objectif était de mémoriser les étapes de production du miel.
- 16/06 : travail autour de l'album « La grenouille à grande bouche » ; les enfants ont observé la mare et écouté les grenouilles. Ils ont peint des bâtons à l'image du crocodile, personnage de l'album.
- 30/06 : la dernière séance sera ponctuée par un pique-nique à l'étang communal, différents ateliers autour des arts et de l'observation de la faune de la mare seront menés.

Bilan : cette année, 15 séances ont été menées. Cette école est très appréciée des élèves, outre l'activité menée, elle permet aux plus jeunes de prendre leur place rapidement au sein du groupe, elle développe l'entraide, la complicité d'une expérience commune, préparer la collation en amont, installer le site, accomplir des rituels, faire des retours oraux à l'issue des sorties, expérience bénéfique pour l'observation du vivant au fil des saisons et l'ouverture du regard, le respect de la faune et de la flore.

Mme Cellier remercie vivement tous les accompagnateurs volontaires, parents, grands-parents...pour leur aide précieuse et le plaisir partagé de ces sorties.

Pour Vernou :

La période 4 était consacrée aux « contes au château ». Les 2 classes sont allées visiter le château de Breteuil, à CHOISEL, connu pour illustrer les contes de Charles PERRAULT, le vendredi 3 avril 2026. La matinée fut réservée à l'écoute de 3 contes par une conteuse. Puis l'après-midi, les élèves ont visité le château de Breteuil et ont pu voir plusieurs contes de Charles Perrault sous forme de spectacles sons et lumières. Le coût s'élève à 757 euros pour la journée au château de Breteuil (pris en charge par la coopérative) et 1116.50 euros pour le

transport (pris en charge à 50% par les 2 mairies) mais l'augmentation du carburant a majoré la facture de 4%. Le coût du transport est donc de : 1161.18 euros (augmentation de 44.68 euros, soit 22.34 euros par mairie).

Lors du précédent conseil, Mme Cormery a annoncé l'intervention d'un pompier, Jérôme DARDEAU, pour apprendre les gestes de premiers secours à nos élèves. Après plusieurs relances, Mme Martineau n'a jamais eu de retour.

Grâce à l'aide de Mr GUICHARD, elle a pu contacter le SDIS 41 - service départemental d'incendie et de secours- pour proposer la même animation à nos élèves. Cependant, leur calendrier était complet pour cette fin d'année.

Nous proposerons donc à nos élèves l'intervention d'un pompier l'année prochaine ; probablement pas avec le SDIS 41 car leur devis était élevé. Mme Martineau est en contact avec la FFSS 41 - Fédération française de sauvetage et de secourisme » pour proposer le même type de programme à nos élèves au mois de novembre-décembre 2026.

La période 5 est consacrée aux « contes au jardin ». Les élèves de CE et CM se rendront au Parc Floral d'Orléans le vendredi 19 juin 2026 où ils bénéficieront de 2 animations autour du jardin.

La matinée sera réservée à faire connaissance avec les abeilles, leur miel et le pollen.

L'après-midi, les CE1/2 participeront à l'activité « les amis jardiniers » pendant que la classe de CM découvrira la vie du potager.

Le coût de cette sortie s'élève à 493.50 euros, pris en charge par la coopérative scolaire.

Le transport est financé intégralement par la mairie de Vernou-en-Sologne et dont le montant est de 707.30 euros.

Les élèves de CE vont travailler le permis piéton et passeront l'examen (un QCM) fin juin.

Le cycle piscine s'est terminé le 9 avril 2026 pour la classe des CE et des CP qui ont bénéficié d'un cycle de 8 séances à Romorantin tous les jeudis. Ces séances sont financées par les mairies (piscine + transport)

Mme Martineau remercie très sincèrement les accompagnatrices pour leur participation indispensable : Mme Lochkareff et Mme Salome et Mme Vest remercie également M. Miossec et Mme Godard.

Les enseignantes tiennent d'ores et déjà à lancer un appel aux accompagnateurs pour l'année prochaine ; notamment la classe des CE qui n'aura plus d'accompagnateur. L'aide apportée par les parents dans les vestiaires est un gain de temps considérable et un véritable confort.

M. Blateyron qui a accompagné la classe des GS/CP précise qu'en 8 séances, les progrès des enfants sont réels.

L'opération « Cet été, je lis » a été mis en place par le ministère de l'Education Nationale pour promouvoir la lecture auprès des élèves. Ainsi, tous les élèves du CP au CM1 emprunteront des ouvrages de la bibliothèque de l'école qu'ils rapporteront à la rentrée. Les élèves de CM2 recevront chacun un exemplaire de Métamorphoses. C'est une œuvre qui invite les élèves à pénétrer dans l'univers fascinant de la mythologie gréco-romaine ; cette œuvre est offerte par le ministère de l'EN.

La remise des récompenses pour les 8 élèves de CM2 aura lieu le mardi 30 juin 2026 par la mairie de Vernou-en-Sologne : les élèves se verront remettre une clé USB et une calculatrice. Le livre Métamorphoses d'Ovide leur sera également remis ce jour-là.

Le vendredi 3 juillet 2026, jour de la sortie, une soirée en l'honneur de Mme Cormery est prévue sous le cèdre de Vernou-en-Sologne. Les familles de la classe des CE et CM sont conviées ainsi que la mairie de Vernou-en-Sologne/Courmemin et les enseignantes de Courmemin. La fête d'école sera refaite une seconde fois en sa présence, un montage réalisé pour Mme CORMERY est en cours de réalisation avec les élèves ; puis suivra un petit buffet ; chaque famille apportera ce qu'elle souhaite. L'objectif est de se rassembler autour de Mme Cormery pour qu'elle puisse dire au revoir à ses élèves.

POINT 5 : BILAN COOPERATIVE

→L'école de Vernou a commencé l'année avec 4522.46 euros.

ATTENTION : erreur dans le 2^{ème} compte-rendu du conseil d'école, il est noté 4522,26 au lieu de 4522,46 euros.

Point sur la coopérative scolaire pour l'année 2025/2026 :

Les recettes (2911.30 euros)

- Participation volontaire des familles : 595 euros
- Vente de truffes : 327 euros
- Marché de Noël (vente de gâteaux et crêpes) : 660.40 euros
- Don de l'APE : 1 000 euros
- Don de JetM Créations : 120 euros
- Photo de classe : 208.90 euros

Les dépenses (2428. 61 euros)

- Adhésion et assurance versées à l'OCCE : 107.42 euros
- Projets et sorties scolaires
 - Intervention forêt avec Sologne Nature Environnement : 383.68 euros
 - Intervenante musique : 500 euros
 - Transport au château de Chambord : 316.38 euros
 - Visite du château de Breteuil : 757 euros
- Achats divers pour les classes : 349.13 euros
- Frais de tenue de compte : 15 euros

Le solde actuel est de 5005.15 euros

N'est pas encore compté la visite du Parc Floral (493, 50 euros)

La clôture des comptes se fait le 31 août. Il peut y avoir encore des achats qui vont faire varier les comptes de la coopérative (achats pour la soirée de Mme CORMERY, petits achats de classe pour la future rentrée scolaire).

→L'école de Courmemin a commencé l'année scolaire 2024-2025 avec une solde de **2 179,86 euros** :

Recettes

- Subvention transport mairie de Courmemin : 502,79 euros
- Recette vente de photos de classe : 184,55 euros

Dépenses

- 07/04/2026 Sortie au château du Rivau : 379 euros
- Avance transport sortie Château du Rivau : 1 005,58 euros
- 26/05/2026 Animation/achat Apiculteur Le rucher Maslivois : 45 euros
- Projet jardin :
 - Achat de Plantation pour la création d'un jardin aromatique : 87 euros
 - Achat de matériel pour expériences autour de la germination : 22,88 euros
- Achat d'ingrédients cuisine école de la forêt : 7,69 euros
- Frais bancaires cotisation annuelle carte de dépôt : 9 euros

Au 16 juin, le solde de la coopérative de l'école de Courmemin est de 587,86 euros

Le clôture des comptes pour l'année 2025-2027 aura lieu le 31 août.

Le versement de la subvention de transport de la mairie de Vernou pour la sortie au Château du Rivau est attendu. Elle s'élève à 502,79 euros, unique demande de remboursement de transport pour l'année scolaire 2025-2026.

POINT 6 : TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Pour Courmemin :

En lien avec le Duerp : des rideaux thermiques ont été posés dans la classe de Mme Vest ainsi que la pose d'un filet sous le préau pour éviter les déjections des oiseaux.

Mme Cellier demande l'installation de 2 étagères dans sa classe au-dessus de l'évier pour éviter de stocker le matériel sur les fenêtres.

Mme Vest se rapprochera de l'employé communal pour faire le point sur les habituels petits travaux d'été.

Pour Vernou :

Au précédent conseil, Mme Cormery vous informait qu'elle souhaitait changer les manuels de mathématiques pour sa classe en raison des nouveaux programmes. Cet achat n'a pas été finalisé en raison de son arrêt maladie.

Mme Martineau laisse la liberté pédagogique à l'enseignant qui arrivera en septembre.

Egalement, au précédent conseil, Mme Martineau souhaitait un meuble avec casiers pour sa classe.

Ce meuble est arrivé au mois d'avril et permet à chaque enfant d'avoir une case qui lui est propre pour ranger son matériel de classe, autre que le matériel classique. Mme Martineau remercie la mairie de Vernou-en-Sologne pour sa réactivité à sa demande.

Mme Martineau avait également demandé un meuble pour ranger les chaussons dans le hall ; la mairie étudie cette proposition.

S'ajoutent quelques demandes :

- Création d'un bureau de direction dans la classe de Mme Cormery ; il s'agit de mettre un meuble pour créer une pièce pour permettre de travailler plus facilement lors des journées de décharge. Ce meuble sera pris de la classe de Mme Martineau.

Dès le retour de Mme Cormery, ce meuble sera retiré pour qu'elle retrouve sa classe comme elle l'a quittée.

Concernant le protocole chaleur, un achat de ventilateur a été effectué par la mairie (il y a 2 ventilateurs par classe). Il n'est pas envisagé de mettre une climatisation dans les classes.

Pour contrer la chaleur, Mme Martineau demande d'accrocher un rideau à sa fenêtre au fond de la classe. Mais l'absence de tringle complique les travaux à effectuer.

Dans la cour :

- Les bacs de jardinage ont été remis à neuf pour permettre de planter des graines et voir le développement de la graine.
- Des crochets devaient être installés dans la cabane pour pouvoir accrocher certains jeux (cerceaux, cordes à sauter...) ; ces travaux n'ont pas été réalisés car la mairie cherche une autre solution pour éviter de transpercer la tôle de la cabane.
- Il faut également égaliser les cailloux de la cour car il y a d'importantes flaques d'eau devant le bâtiment de la garderie lorsqu'il pleut. Un drainage a été évoqué.
- Quelques jeux sont en réparation :
 - 1) Le babyfoot : une branche avec les joueurs est cassée
 - 2) Des échasses sont à revisser
 - 3) Les bacs avec les légos sous le hall sont cassés.

POINT 7 : Questions diverses

- Budget transport sorties scolaires

La commune de Courmemin finance les sorties scolaires à hauteur de 600 euros pour l'année civile.

La mairie de Vernou en Sologne accordera un budget transport annuel de 600 euros pour chaque école et plus pour l'école de Vernou en fonction des besoins des projets menés.

La mairie confirme que le versement mairie du remboursement du transport pour le château du Rivau est bien mandaté pour la fin de l'année scolaire.

- Spectacle de Noël 2026

Il sera financé par la Mairie de Vernou-en-Sologne qui souhaite réunir les 2 écoles sur la journée. La matinée serait consacrée à un goûter d'accueil puis au spectacle de Noël. Le déjeuner se déroulerait à la salle des fêtes de Vernou et l'après-midi sieste pour les PS, dessin animé pour les autres classes.

Malgré l'intérêt de la proposition, les enseignantes de l'école de Courmemin souhaitent pour l'instant un retour des élèves à l'issue du déjeuner collectif.

L'enchaînement des activités festives risquent de générer beaucoup de fatigue et d'excitation et une gestion difficile des plus jeunes, le temps de repos des élèves de maternelle est privilégié malgré la proposition de mise en place d'une salle de repos au sein de la salle des fêtes.

Cette expérience n'a jamais été menée, l'objectif est de réunir tous les enfants du RPI sur une journée, l'intérêt pédagogique est aussi étudié, de nouveaux échanges auront lieu en début d'année scolaire sur la faisabilité de ce projet. La mairie de Vernou est remerciée pour sa proposition.

- Questions des familles pour Courmemin :

- Pourquoi la garderie de Courmemin est gratuite tandis que celle de Vernou est payante ?

A Courmemin, la garderie n'a lieu que le matin et sur un temps plus court. A Vernou, la garderie est plus structurée et a des temps plus longs, le matin et le soir. La mairie de Vernou rappelle que de nouveaux tarifs seront en place à la rentrée pour la cantine et la garderie. Ces tarifs prennent notamment en compte la gestion des dépassements d'horaires des familles.

- Quelles sont les mesures prises par les enseignantes et les communes en cas de forte chaleur ?
Brumisateurs ? Crème solaire ?

Il existe un vade-mecum : se protéger lors d'une vague de chaleur qui est communiqué par l'administration. Il définit les principales actions à mettre en œuvre en fonction du niveau de vigilance météorologique :

- Niveau 1 : vigilance jaune = vague de chaleur
- Niveau 2 : vigilance orange = canicule
- Niveau 3 : vigilance rouge : canicule extrême

Le document est transmis aux membres de Conseil.

Comme cela est précisé dans ce vade-mecum : rideaux fermés (maintenant adaptés dans les classes) ventilateur, brumisateur. Activités extérieures le matin, repli sur l'arrière de l'école qui propose un peu plus de fraîcheur l'après-midi. Eviers dans les classes, donc eau à volonté. Mme Vest constate que certains enfants viennent sans casquette.

Il n'y a pas lieu d'avoir de la crème solaire à l'école ; une application le matin à la maison avant de partir est suffisante. Il n'y a pas d'exposition en plein soleil lors des canicules. En classe, les activités sont adaptées : plus cognitives le matin, plus calmes et libres l'après-midi.

- Les familles soulèvent une remarque concernant la cantine :
En effet, elles n'ont pas de retour sur le déroulé des repas, si l'enfant mange bien chaque jour par exemple.

Mme Bertheau informe qu'il n'est pas possible de faire un bilan quotidien pour chaque famille. Si l'enfant ne mange pas suffisamment régulièrement, oui on informe les familles. M. Chantier complète en précisant que des parents ont été informés récemment que leur enfant mangeait des bonbons tirés de sa poche au lieu de manger le repas.

- Enfin, sur les 9 retours, l'ensemble des familles semble satisfait de la communication ainsi que la qualité des repas proposés : « bien équilibrés, bons et diversifiés ».
- Puis il y a eu un dixième retour de la part d'une famille qui regrette de ne pas avoir été prévenue de la chute de son enfant. L'enfant en question aurait saigné suite à cette chute et aurait été changé (pantalon + chaussures tachés) sans que la famille ne soit prévenue. Serait-il possible d'évoquer et d'indiquer dans le compte rendu du conseil d'école les modalités choisies pour prévenir ou non les familles de telles situations, s'il vous plaît ?

Mme Vest demande si c'est la famille qui pose la question ou si c'est la RPE. Il s'agit bien de la question de la RPE, la famille ayant juste fait part de son regret.

Mme Vest précise qu'un oubli de communication est tout à fait possible, mais elle constate que l'équipe a été bienveillante et a pris en charge l'enfant par les soins apportés.

Mme Vest est étonnée car cette famille n'a jamais appelé l'école ni demandé des explications via le cahier de liaison.

D'autre part, comme le nom de l'enfant était inscrit sur l'enveloppe fermée, Mme Vest a fait des recherches et en janvier 2026, l'enfant était tombé et la famille en avait bien été informée dans le cahier de liaison.

Pour répondre à la question sur les modalités choisies pour informer les familles en cas d'accident, Mme Vest rappelle que cette information est donnée lors de la réunion de rentrée. Dans tous les cas, elle est donnée dans le cahier de liaison sur les circonstances de l'accident, ce qui a été fait par l'équipe pédagogique. Si l'accident est plus grave, les parents sont appelés.

M. Blateyron intervient en précisant à l'assemblée que les enfants de Courmemin étudient dans un cadre privilégié dans la mesure où ils ont la chance d'avoir des enseignantes de qualité et qu'ils sont bien accompagnés, avec des mairies à l'écoute et réactives. Il précise qu'en tant que remplaçant, il voit beaucoup d'écoles et constate les différences entre chacune d'elles lors de ses remplacements.

- Questions des familles pour VERNOU :

Mme Cormery sera-t-elle de retour pour la rentrée ? Si non, le poste de Direction sera-t-il géré par Mme Martineau ?

Mme Cormery ne sera pas présente à la rentrée scolaire. Son arrêt maladie est prolongé jusqu'au 31/10/26.

Concernant la poursuite de Mme Martineau dans la fonction de directrice par intérim, Mme Martineau réalisera les tâches de direction jusqu'à la reprise de Mme Cormery.

- Information PPMS mairie de Vernou

Vendredi 5 juin, un exercice PPMS a été mené par la mairie de Vernou sur le temps périscolaire-cantine. Cet exercice avait été mené une première fois dans l'année et les comportements attendus devaient être retravaillés. Ce second exercice a été réussi.

- Information stationnement école mairie de Courmemin

Mr le Maire rappelle que le stationnement devant l'école est interdit. La gendarmerie est venue observer la situation. Pour des raisons de sécurité et dans le but de fluidifier la circulation de tous, des contrôles pourront avoir lieu aux heures de sortie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30
A Courmemin, le 16 juin 2026.

La directrice, Stéphanie Vest

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Stéphanie Vest', with a stylized, somewhat abstract form.

La secrétaire de séance, Mme Cellier

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Mme Cellier', with a stylized, somewhat abstract form.